

Une fréquentation hôtelière toujours inférieure à celle de la crise de 2008

En France métropolitaine, l'hôtellerie enregistre 103,2 millions de nuitées pour la saison estivale (mai à septembre) 2011, soit une hausse de fréquentation de 2,8 % par rapport à 2010. En Haute-Normandie, la progression est de 0,6 % pour 1,44 million de nuitées dont un quart de clients étrangers. Un mois de juillet frais et un mois d'août pluvieux expliquent partiellement cette modeste performance. Contrairement à la France métropolitaine, en 2011, la Haute-Normandie n'a pas encore retrouvé ses niveaux de fréquentation d'avant la crise de 2008 (-5,2 % contre une progression métropolitaine de 1,6 %).

Le bilan estival varie d'un département à l'autre : hausse de fréquentation de 1,3% en Seine-Maritime contre une baisse de 1,6 % dans l'Eure.

Comparée à celle de 2010, la saison 2011 est marquée par la stabilité de la clientèle étrangère et par une progression de 0,9 % de la clientèle française.

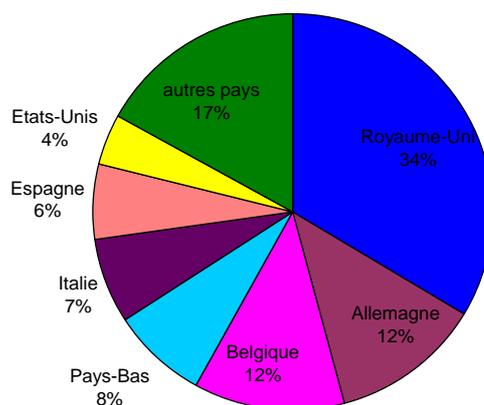
Si le mois d'août reste le mois de prédilection des étrangers, en août 2011, ils ont été moins nombreux (surtout dans l'Eure) à fréquenter la région (-0,8 %) qu'au mois d'août 2010.

Les Britanniques restent les plus nombreux (un tiers des nuitées étrangères) même s'ils ont été moins présents cette année (-7,2 %).

La saison 2011 est marquée par un afflux massif d'Espagnols (+52,3 % soit 21 600 nuitées) et une désaffection des clientèles italienne (-10,2 %) et allemande (-9 %).

D'une saison touristique à l'autre, le taux d'occupation des hôtels est stable : 63,7 % en 2011 contre 63,5 % en 2010.

Répartition des nuitées des étrangers par nationalité en Haute-Normandie (saison 2011)



Sources : Insee - Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - Comité régional du tourisme et comités départementaux du tourisme



Nuitées des saisons estivales depuis 2007

	Saison 2007	Saison 2008	Saison 2009	Saison 2010	Saison 2011	Évolution 2011 / 2010
Eure	301 440	311 810	290 230	293 700	288 936	-1,6
Seine-Maritime	1 135 320	1 205 620	1 165 020	1 135 570	1 149 540	1,2
Haute-Normandie	1 436 760	1 517 430	1 455 250	1 429 270	1 438 476	0,6
France métropolitaine	101 823 500	101 541 750	97 488 240	100 388 970	103 178 729	2,8

Sources : Insee - Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services - Comité régional du tourisme et comités départementaux du tourisme

Unités : nombre, %

Définitions

Conformément à l'acception internationale, le tourisme concerne tout voyage (tout départ et retour au domicile avec au moins une nuit passée hors de ce dernier), qu'il soit d'affaires ou de loisirs. Est considéré comme touriste toute personne passant une nuit hors de son domicile.

Arrivées : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel ou dans le même camping.

Nuitées : nombre total de nuits passées par chaque arrivant dans un établissement ; ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel ou un camping correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Séjour : un séjour se caractérise par une arrivée et un certain nombre de nuitées sans interruption. Pour dater un séjour on retient, par convention, la date d'arrivée.

Taux d'occupation : rapport, exprimé en %, entre le nombre de chambres ou d'emplacements occupés et le nombre de chambres ou d'emplacements offerts.

Sources

La saison d'été couvre les mois de mai, juin, juillet, août et septembre.

Les résultats présentés dans cette étude sont tirés des enquêtes de fréquentation réalisées chaque année auprès de l'hôtellerie homologuée de 0 à 4 étoiles luxe et hôtels de chaîne non homologués. Les enquêtes, obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS). Les questionnaires portent sur la clientèle française et étrangère.

L'enquête de fréquentation hôtelière est réalisée mensuellement, tout au long de l'année, auprès des hôtels de tourisme (hôtels homologués de 0 à 4 étoiles luxe et hôtels de chaîne non homologués). La représentativité de l'enquête est améliorée grâce à une extension de l'échantillon financée par le comité régional du tourisme.

Dans cette étude, les chiffres de fréquentation sont définitifs pour les mois de mai, juin et juillet et provisoires pour les mois d'août et de septembre.

Pour en savoir plus

« Haute-Normandie : stabilité de la capacité d'accueil hôtelière », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°13 (2010, juin) ; 2p.

« Une bonne saison 2009 dans les campings haut-normands », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°12 (2010, mars) ; 2p.

« Une saison touristique 2009 en demi-teinte dans l'hôtellerie haut-normande », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°8 (2009, décembre) ; 3p.

« Retour de la clientèle étrangère en 2010 », Isabelle Demeuzois - Brèves d'Aval n°20 (2010, décembre) ; 2p.



Insee Haute-Normandie

8 quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1

Tél : 02 35 52 49 11

www.insee.fr

Informations statistiques :

09 72 72 4000

du lundi au vendredi, 9h à 17h

(prix d'un appel local)

Directeur de la publication :
Alain MALMARTEL

Rédaction en chef :
François GITTON

Auteur :
Jean-Philippe CARITG

© Insee 2011